

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 31

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-  
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Juin 1963

## Bannissons l'« épouse » !

Manie fort répandue chez nous, issue d'ailleurs du langage des petits bourgeois français, et déjà dénoncée par Littré : écrire « épouse » pour « femme ». Chaque fois que l'on mentionne, lors d'une manifestation, la présence d'un personnage et de sa femme, on appelle celle-ci « son épouse ».

Craint-on d'être trop familier ? On n'est en fait que prétentieux. Les deux termes ne sont pas équivalents. « Epouse » a un sens plus élevé, plus profond, mieux en place dans un vers racinien que dans un compte rendu parlant de « Monsieur Untel et son épouse ».

Grevisse, sans rappeler, d'ailleurs, le sens noble du terme, écrit dans sa Grammaire : « *Epoux, épouse*, ne s'emploient plus guère que dans la langue administrative ; ailleurs ils ont quelque chose de guindé, d'officiel, de convenu, avec parfois une teinte d'ironie ». (...)

On trouve dans le « Savoir-vivre de tous les jours » de G. d'Assailly et P. Baudry cette juste remarque : « Mon épouse » fait un peu épicier de vaudeville ».

### « Contrôler »

Parce que le verbe anglais *to control* a aussi le sens de surveiller, gouverner, les agences de presse nous parlent d'Etats qui « contrôlent » tel ou tel territoire.

Selon les cas, ils les occupent, les dirigent ou les surveillent.

### Voici, voilà

*Voici* annonce ce que l'on va dire ; *voilà* se rapporte à ce que l'on a dit.

De même, on emploie *ceci* pour une chose qui va être exprimée, et *cela* pour la chose dont on vient de parler (donc : « cela dit », et non « ceci dit »).

### « Le » 10%...

Répétons qu'il n'est pas correct de faire précéder un chiffre en pour cent de l'article « le ». On dira donc, par exemple : « 40 % des électeurs se sont abstenus » ; ou bien : « 10 % de la production est défectueuse » ; ou encore : « Près de 10 % (et non « du 10 %) du capital »...

### « Honoloulou »

En français, on francise aussi bien l'orthographe que la prononciation des noms propres étrangers. Il n'y a aucune raison de prononcer « Honoloulou » (Miroir du Monde du 9 juin) ou « Fannfâni » (dans les nouvelles de l'A.T.S.).

### « Team » !

Cet anglicisme semblait à peu près disparu. On l'a vu (ou entendu) réapparaître, presque simultanément, dans certains textes de l'Expo 64 et dans les chroniques sportives de Sottens.

Esprit d'équipe ?

### Bordiers et riverains

On peut regretter que la législation routière internationale et l'usage officiel français aient consacré le terme de « riverain » pour désigner celui dont l'habitation est située le long d'une rue. Une rue n'est pas une rivière.

*Bordier*, qualifié de vieilli par certains dictionnaires, est plus adéquat et peut à bon droit être conservé chez nous.

La reproduction de ce bulletin est autorisée et même recommandée.

Prière de citer la source.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique) ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).